

# Les Notes de la C2A

## Agriculture et alimentation en question

Numéro 17 - Avril 2014

### L'ANNÉE INTERNATIONALE DE L'AGRICULTURE FAMILIALE : POUR UNE RECONNAISSANCE POLITIQUE DE L'EFFICACITÉ ET DES PERFORMANCES DES AGRICULTURES PAYSANNES !

*En dépit d'atouts considérables, les agricultures familiales doivent trop souvent faire face à des exclusions persistantes d'accès aux ressources naturelles et aux services, et leur vulnérabilité face aux crises économiques et climatiques, aux politiques de libre échange et d'investissements ainsi qu'à l'instabilité des prix, demeure une tendance lourde, et se traduit souvent par la pauvreté et l'insécurité alimentaire et nutritionnelle de nombreuses familles paysannes dans les pays du Sud. Or, loin de l'archaïsme dont certains les caractérisent encore, ces agricultures familiales et paysannes sont porteuses d'innovations et de modernité pour relever les défis du XXIème siècle : alimentation, climat, énergie, environnement, emploi.*

*L'Année Internationale de l'Agriculture Familiale (AIAF) promue par les Nations Unies et la France est l'occasion de rappeler que ces agricultures sont trop souvent marginalisées, alors qu'elles ont déjà démontré leur efficacité et leur performance. Elle doit être une opportunité de décisions politiques courageuses des Etats et des organisations internationales pour lutter contre toutes les formes d'exclusion qui les frappent plus que jamais, partout dans le monde.*

### Soutenir les agricultures familiales paysannes n'est pas un choix utopique ou idéologique !

L'agriculture familiale paysanne, que nous soutenons (voir encadré page suivante) est la base historique du développement de tous les pays développés. Elle produit aujourd'hui 70% de l'alimentation mondiale, fournit plus de 60% de l'emploi dans les pays les moins avancés et reste garante de la plus grande biodiversité animale et végétale. Pourtant, aujourd'hui encore, sur les 842 millions de personnes qui souffrent de la faim, les trois quarts sont des paysans et paysannes. Pourtant, force est de constater que de nombreux gouvernants du Sud mais également des organisations internationales semblent douter des performances et de l'efficacité économique des agricultures paysannes, au profit de l'agro-industrialisation et du «rêve» de l'investissement privé du secteur marchand en agriculture, censés être plus à même d'augmenter la productivité et la compétitivité du secteur.

S'il ne s'agit ici pas d'affirmer qu'il n'y a qu'un seul modèle d'agriculture familiale pour nourrir le monde, il est pourtant indispensable de rappeler que l'agriculture familiale paysanne est bien celle qui est la plus apte à relever les défis déjà mentionnés et répondre aux demandes de la société

Faut-il rappeler les objectifs que la société partout dans le monde est en droit d'attendre de l'agriculture de demain ? Le premier d'entre eux est de nourrir une population de 9,5

milliards d'habitants en 2050, mais pas seulement !

L'agriculture de demain doit également :

1. proposer une alimentation de grande qualité nutritionnelle, diversifiée, gustative et sanitaire ;
2. ne pas mettre en péril les potentialités productives des écosystèmes sur le long terme, maintenir la biodiversité et limiter les émissions de gaz à effet de serre ;
3. assurer un revenu décent aux paysans, maintenir et créer des emplois en milieu rural, pour éviter tant une croissance urbaine effrénée sans possibilité d'absorption de cette main d'œuvre par le secteur des services et de l'industrie, et des migrations souvent tragiques ;
4. maintenir des territoires ruraux aménagés et non désertifiés au bénéfice de toute la société ;
5. limiter les vulnérabilités de certains territoires et Etats, qui pourraient être dépendants d'importations de produits alimentaires ;
6. contribuer finalement à une croissance économique inclusive, durable et équitable, grâce à une agriculture qui crée de la richesse et permet de la redistribution sur les filières.

Si l'agriculture industrielle et capitaliste peut sans doute répondre au défi alimentaire, les agricultures familiales paysannes - celles où le travail et le capital

restent principalement familiaux, avec un lien très fort au territoire - sont sans nul doute mieux placées et même incontournables pour répondre à ces défis combinés.

### **Produire une alimentation de qualité en quantité suffisante pour une population croissante**

Le modèle de l'agriculture paysanne permet à la famille de produire la majeure partie de son alimentation et dès lors, d'assurer son autonomie alimentaire. Les agriculteurs familiaux paysans ont également prouvé leur capacité à augmenter leur niveau de production de manière durable, avec des produits de qualité et diversifiés, pour répondre aux besoins d'une population croissante, tout en limitant leur propre risque en préservant leur autonomie et en évitant des spécialisations dangereuses. Ces agricultures paysannes ont adopté des pratiques de production agroécologiques qui préservent l'environnement et garantissent des produits sains. On évalue aujourd'hui à 500 millions le nombre de fermes paysannes qui produisent 50 à 70% de l'alimentation mondiale<sup>1</sup>. L'agriculture familiale est donc un acteur majeur pour réduire l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et nourrir les 9,5 milliards d'êtres humains que nous serons en 2050.

### **Créer du revenu pour les familles et du revenu sur les territoires**

Sur les marchés locaux et régionaux, la compétitivité de l'agriculture familiale paysanne réside dans sa capacité à offrir des produits de qualité et typés reflétant des savoirs faire spécifiques d'hommes et de femmes ancrés dans un territoire. Des processus de transformation permettent de mieux valoriser ces produits sur les marchés et d'offrir une rémunération juste et un revenu décent aux producteurs : produits de terroir, label rouge, produits bio, indication géographique protégée, produits à haute valeur gustative et sanitaire, etc. Du fait de leur flexibilité et de leur capacité à combiner aussi bien des produits vivriers animaux et végétaux que des produits à vocation commerciale, les exploitations familiales sont également à même de fournir les marchés internationaux en cultures de rente ou produits animaux. La Côte d'Ivoire par exemple, est le premier producteur mondial de cacao grâce à l'agriculture familiale.

### **Générer des emplois stables et nombreux dans les campagnes et maîtriser l'exode rural**

L'agriculture familiale est fortement pourvoyeuse d'emplois. «A l'échelle mondiale», explique le CIRAD, «les 800 millions de petits producteurs qui suivent la logique familiale d'exploitation, emploient l'écrasante majorité des 1,3 milliards d'actifs agricoles en intensifiant le travail sur l'exploitation et font constamment la preuve de leur capacité à évoluer»<sup>2</sup>. Ce sont également les agricultures familiales qui créent le plus d'emplois. Alors que chaque année, en Afrique subsaharienne, 17 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail, choisir de soutenir ces agricultures pour assurer des niveaux de vie et de revenu décents est un choix de politique incontournable, pour lutter contre le chômage des jeunes et l'exode rural.

L'agriculture familiale paysanne optimise par ailleurs la main d'œuvre familiale disponible et les arbitrages au sein de l'exploitation visent à rentabiliser au mieux la force de travail présente. Le travail familial s'exerce généralement sur des terres de taille modeste. Il en résulte une productivité par hectare plus élevée grâce à l'emploi de techniques plus intensives et des choix de cultures et d'élevage mieux adaptés à la disponibilité en main d'œuvre.

### **Gérer durablement les ressources et dynamiser les territoires ruraux**

L'agriculture familiale paysanne, de par son caractère patrimonial, entretient un lien fort entre les familles et leur terroir : elle se caractérise par une plus grande préoccupation autour de la préservation des ressources naturelles et une meilleure gestion de l'agro-biodiversité. Ces agricultures paysannes sont porteuses de savoirs et savoir-faire historiques en matière d'agroécologie. Elles ont toujours eu intérêt à investir dans leur écosystème, plus que n'importe quel autre acteur économique du secteur agricole, car leur reproduction sociale en dépend directement. Ces agricultures paysannes sont les plus aptes à porter et réussir la transition agroécologique qui s'impose aujourd'hui. Sans nul doute, ce modèle a plus d'aptitude à préserver l'environnement à long terme et limiter les émissions de gaz à effet de serre, contrairement au modèle agroindustriel qui, pour des raisons d'efficacité de court-terme, de standardisation et d'économie d'échelle, favorise monoculture et pratiques d'élevage intensives avec usage d'intrants externes, et engendre pollution, affaiblissement de la biodiversité, ainsi qu'appauvrissement des sols.

Enfin, par le maintien d'une population sur le territoire, par les interrelations qu'elles entretiennent avec les autres acteurs de la chaîne agricole et alimentaire du niveau local au régional, les agricultures familiales contribuent fortement au dynamisme économique des territoires ruraux.

« Les agricultures paysannes sont les plus aptes à porter et réussir la transition agroécologique qui s'impose aujourd'hui. »

### **Des agricultures familiales, certes mais attention : toutes les agricultures familiales ne sont pas paysannes !**

Certains agriculteurs familiaux ont des logiques d'intensification basées sur un usage très important de capital et d'intrants chimiques et une spécialisation excessive sur une culture ou un élevage au détriment de la diversité et qualité des productions et de l'environnement. Dans des logiques de croissance, certains concentrent les terres agricoles au détriment de l'emploi rural et de l'installation de jeunes. Les agricultures familiales paysannes sont celles dans lesquelles le travail reste éminemment familial, et qui maintiennent un lien très fort au territoire. Elles présentent ou visent également les caractéristiques suivantes :

- une taille et des volumes de production qui permettent une répartition équitable des facteurs de production, en particulier la terre, et des débouchés entre agriculteurs/trices ;
- des pratiques respectueuses des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- un fonctionnement le plus autonome et économe possible, qui induit un fort niveau de valeur ajoutée permettant la création ou le maintien d'emplois, en visant un revenu satisfaisant pour la famille ;
- des productions diversifiées et de qualité, notamment en faveur d'une alimentation adéquate pour tous.

<sup>1</sup> Sources : Rapport FIDA 2011

<sup>2</sup> Article du Monde 25/06/12, Etienne Hainzelin, Cirad

## Les menaces contre l'agriculture familiale paysanne augmentent

**L'accaparement des terres, de l'eau, des forêts de la biodiversité et l'éviction des populations paysannes** au profit des monocultures (soja, palmier à huile, etc.) ou de l'industrie minière vont en s'accroissant. Politiques de sécurisation de l'approvisionnement en aliments et en eau, des pays dits développés, dynamiques transnationales d'investissement, mais aussi spéculation foncière et politiques favorables à la production d'agrocarburants, sont autant de causes qui, alliées à la fragilité des cadres institutionnels et juridiques des pays concernés (souvent renforcée par la complaisance de leurs dirigeants) favorisent ces accaparements.

**Les règles inadéquates du commerce international** privent les PMA d'adopter des mesures de protection de marchés régionaux comme celles qu'avaient choisi l'Europe en son temps pour défendre sa propre agriculture ! Et ce alors que pour nombre de paysans du Sud, l'accès aux marchés locaux et régionaux est d'ores et déjà restreint ou difficile, avec une concentration accrue dans les filières et des positions oligopolistiques de certains opérateurs qui se renforcent au détriment des petits producteurs. Les négociations d'accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays d'Afrique Caraïbes et Pacifique, en passe d'être conclus après dix ans de blocage, ne sont pas rassurantes. Une fois ratifiés, les Accords de Partenariats économiques (APE) imposeront à ces pays d'ouvrir davantage leurs marchés à l'UE avec le



Serre solaire passive de Mongolie - Arkhangai © AVSF Jean Mas

risque d'une invasion massive de produits alimentaires européens, aux dépens des petits producteurs et avec des conséquences néfastes sur la sécurité alimentaire.

Enfin, derrière les discours de façade, **les agricultures familiales sont bien souvent mises à l'écart des politiques publiques**. Nombreux sont les dirigeants des pays en développement qui courent aujourd'hui après **l'investissement du secteur privé marchand**, un nouveau « mirage » pour relever le défi de la productivité et de la performance économique du secteur agricole, et un courant dominant que relayent fortement les organisations internationales. Or le danger est grand que certaines entreprises réduisent le rôle des paysans à la seule dimension de producteurs de matières premières sous contrat, au bénéfice de leurs actionnaires avant tout. Symbole de cette dangereuse tendance : **la « Nouvelle Alliance pour la Sécurité Alimentaire et la nutrition »**, lancée en 2012 par le G8 et à laquelle la France s'est associée, avec pour objectif louable d'éradiquer la faim dans 10 pays<sup>3</sup> d'Afrique. En favorisant, grâce à du soutien public, l'afflux de nouveaux capitaux privés et sans régulation suffisante, cette initiative a toutes les chances de contribuer à l'éviction des paysannes et des paysans, à l'accaparement des terres et à l'expansion de modèles de production très éloignés de l'agroécologie.

## Quelles décisions politiques pour un soutien déterminé aux agricultures paysannes ?

Face à ces menaces récurrentes ou nouvelles, des décisions politiques fortes s'imposent de la part des États et des organisations internationales. Les organisations de la C2A réaffirmeront tout au long de cette année 2014 – et au-delà – avec leurs partenaires du Sud, ONG et organisations paysannes, leurs propositions en faveur de l'agriculture familiale paysanne :

- Créer des instruments de coercition contre l'accaparement des terres et l'éviction des paysannes et paysans. La mise en œuvre des Directives volontaires sur le foncier de la FAO (mai 2012) doit passer par un chantier international en vue d'instaurer des règles obligatoires incontournables et des instances de recours contre toute forme d'investissement qui contribue à la violation des droits fondamentaux des paysannes et des paysans.
- Reporter les Accords de partenariat économique (APE) Europe-Afrique-Caraïbe-Pacifique au-delà du 1er octobre 2014 et soutenir avant tout les processus d'intégration régionale favorables à la protection et à l'essor des agricultures familiales et des filières locales, en particulier en Afrique. Plus généralement, mettre fin aux politiques commerciales de libre échange qui condamnent à terme l'agriculture familiale paysanne et la souveraineté alimentaire des pays concernés, notamment dans les processus de négociations Européens en cours avec l'Inde, la Chine, les pays méditerranéens et l'Amérique latine.
- Remettre en cause les leviers d'action de la mal-nommée « Nouvelle Alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition » du G8 afin que soient soutenus, non pas des entreprises d'exploitation agro-industrielle, mais des programmes d'investissement et des politiques publiques foncières, agricoles et commerciales qui permettent aux agricultures familiales paysannes de révéler tout leur potentiel pour la souveraineté alimentaire et la nutrition.
- S'assurer que les futurs Objectifs du développement durable en matière d'agriculture et d'alimentation soutiennent clairement les agricultures familiales paysannes.

<sup>3</sup> 2012 : Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Mozambique, Tanzanie - 2013 : Malawi, Nigeria, Bénin – Sénégal annoncé

- Soutenir l'agriculture familiale paysanne comme un secteur prioritaire pour la recherche et les financements en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique lors des futures Conférences sur le climat au Pérou en 2014 et en France en 2015, plutôt qu'une Climate Smart Agriculture vantée par la FAO mais dont les contours flous laissent la porte ouverte à des modèles d'agriculture polluants et excluants.

Pour y parvenir, le défi est double : avec nos partenaires du Sud, il s'agit de convaincre des gouvernements dont certains sont encore aujourd'hui très orientés sur la révolution verte et une «modernisation» de leur agriculture dans le sens de grandes exploitations commerciales et mécanisées. Un travail de plaidoyer argumenté s'impose, pour leur montrer toute la modernité des agricultures paysannes. En France, il s'agit aussi pour notre gouvernement d'agir dans les enceintes internationales (Nations Unies - CSA, COP Climat, OMC - Union Européenne, G8, G20) pour que l'AIAF débouche sur les décisions politiques fortes au service d'agricultures familiales paysannes reconnues comme pilier d'un développement équitable et d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Cela permettra d'être en cohérence avec le choix d'une agriculture familiale défendue jusque dans la nouvelle Loi d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale au cours du 1er semestre 2014.

Les efforts conséquents entrepris aux quatre coins du monde à l'occasion de l'Année Internationale des Agricultures Familiales - échanges et partages d'expériences, communication et promotion -, n'auront finalement de réels impacts que s'ils s'accompagnent d'une vraie prise de conscience de certains gouvernements de la modernité de leurs propres agricultures paysannes et d'une réelle cohérence des politiques nationales et internationales mises en œuvre en leur faveur.



Elevage Vélingara - Sénégal © AVSF Christophe Lebel

Dans le cadre de sa mission d'appui au plaidoyer collectif de ses membres, Coordination SUD a mis en place des commissions de travail. Ainsi, la Commission Agriculture et Alimentation (C2A) regroupe 20 ONG de solidarité internationale qui agissent pour la réalisation du droit à l'alimentation et un soutien renforcé à l'agriculture familiale dans les politiques ayant un impact sur la sécurité alimentaire mondiale : 4D, ACF, aGter, Artisans du Monde, AVSF, Cari, CCFD-Terre Solidaire, CFSI, CIDR, Crid, Gret, Inter Aide, Iram, Oxfam France, Peuples Solidaires-ActionAid France, Réseau Foi et Justice Europe, Secours Catholique, Secours Islamique, Union Nationale des Maisons Familiales Rurales, et une organisation invitée : Inter-réseaux.

L'objectif de la commission consiste à coordonner les travaux réalisés par ses participants et faciliter la concertation entre ses membres dans leur travail de plaidoyer auprès des acteurs sociaux et des décideurs politiques internationaux. Les membres de la Commission s'accordent sur les représentations assurées au nom de Coordination SUD en un ensemble de lieux (Concord au niveau européen, FAO, OMC, Cnuced), et y échangent des informations sur les enjeux internationaux en cours. La commission est mandatée par Coordination SUD pour formuler les positions que prend le collectif lors des principaux rendez-vous institutionnels traitant de l'agriculture et de l'alimentation.

Cette note a été rédigée par AVSF.



Les notes de la C2A sont réalisées avec le soutien de l'AFD.

